

Résolution (urgente) de M. Georges Breguet: «La Ville de Genève se préoccupe du sort de Bruno Manser».

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance
du 16 janvier 2001)
RÉSOLUTION

Depuis le mois de mai 2000, le militant écologiste, activiste non violent et citoyen suisse Bruno Manser a disparu dans les forêts de Bornéo (Etat de Sarawak – Fédération de Malaisie). Il est important de rappeler les principales actions de Bruno Manser, son combat pour la défense des populations nomades Penan de Bornéo et ses actions spectaculaires, mais toujours non violentes, en faveur de la protection des forêts tropicales et équatoriales humides.

L'émotion perceptible dans la population de notre ville suite à cette disparition s'est, entre autres, concrétisée le mercredi 20 décembre 2000 par une veillée publique de soutien où tous les présents ont allumé une bougie en pensée avec le disparu. De plus, il faut savoir que c'est une institution officielle de notre Ville, le Musée d'ethnographie, qui a la première, en janvier 1995, organisé une exposition intitulée «Les Penan de la forêt pluviale, carnets de terrain de Bruno Manser». Cette exposition avait pour but de mener une action de sensibilisation du public face aux multiples problèmes qui découlent de l'exploitation des bois tropicaux. A cette occasion, les visiteurs (7000) ont été invités à signer une pétition dans laquelle ils s'engageaient, en tant que consommateurs, à ne plus acheter de produits fabriqués en bois tropicaux et, en tant que citoyens, à soutenir tous ceux qui oeuvraient en faveur de la limitation de l'emploi des bois tropicaux dans les constructions publiques. Cinq mille personnes ont signé la pétition, qui a été remise au Conseil municipal le 13 novembre 1995, avec l'appui de différentes associations. Grâce à cette action, 282 communes suisses, dont la Ville de Genève, ont maintenant renoncé à utiliser les bois tropicaux dans la construction de bâtiments publics.

En hommage aux liens privilégiés que notre Ville entretenait avec Bruno Manser, il nous paraît impératif de faire maintenant un geste afin d'aider à le retrouver s'il est encore en vie, malade ou retenu contre son gré ou, si malheureusement ce n'était plus le cas, à faire savoir à la population les circonstances exactes de son décès (notons que le Fonds Bruno Manser de Bâle, qui représente ses intérêts moraux, et la direction du Musée d'ethnographie de Genève appuient cette démarche).

Le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

- à intervenir énergiquement auprès du Conseil fédéral afin d'appuyer toutes les démarches diplomatiques que ce dernier a entreprises en vue d'obtenir toutes les informations utiles sur cette disparition auprès des gouvernements concernés;
- à entreprendre toutes démarches, en plus de celles du Conseil fédéral, auprès des ambassades concernées à Genève, des maires et autorités locales de l'Etat de Sarawak (ou autres) et de la Fédération de Malaisie (ou autres) des ministres ou chefs d'Etats de passage à Genève;
- et, si ces démarches se révélaient malgré tout infructueuses, à proposer à la Confédération qu'une commission d'enquête internationale soit mise sur pied afin de faire toute la lumière sur le sort de notre compatriote.